



La Conférence

Magazine de la Conférence du jeune barreau de Bruxelles

Année judiciaire 2011-2012 - (Trimestriel) Sept. - Nov. #1



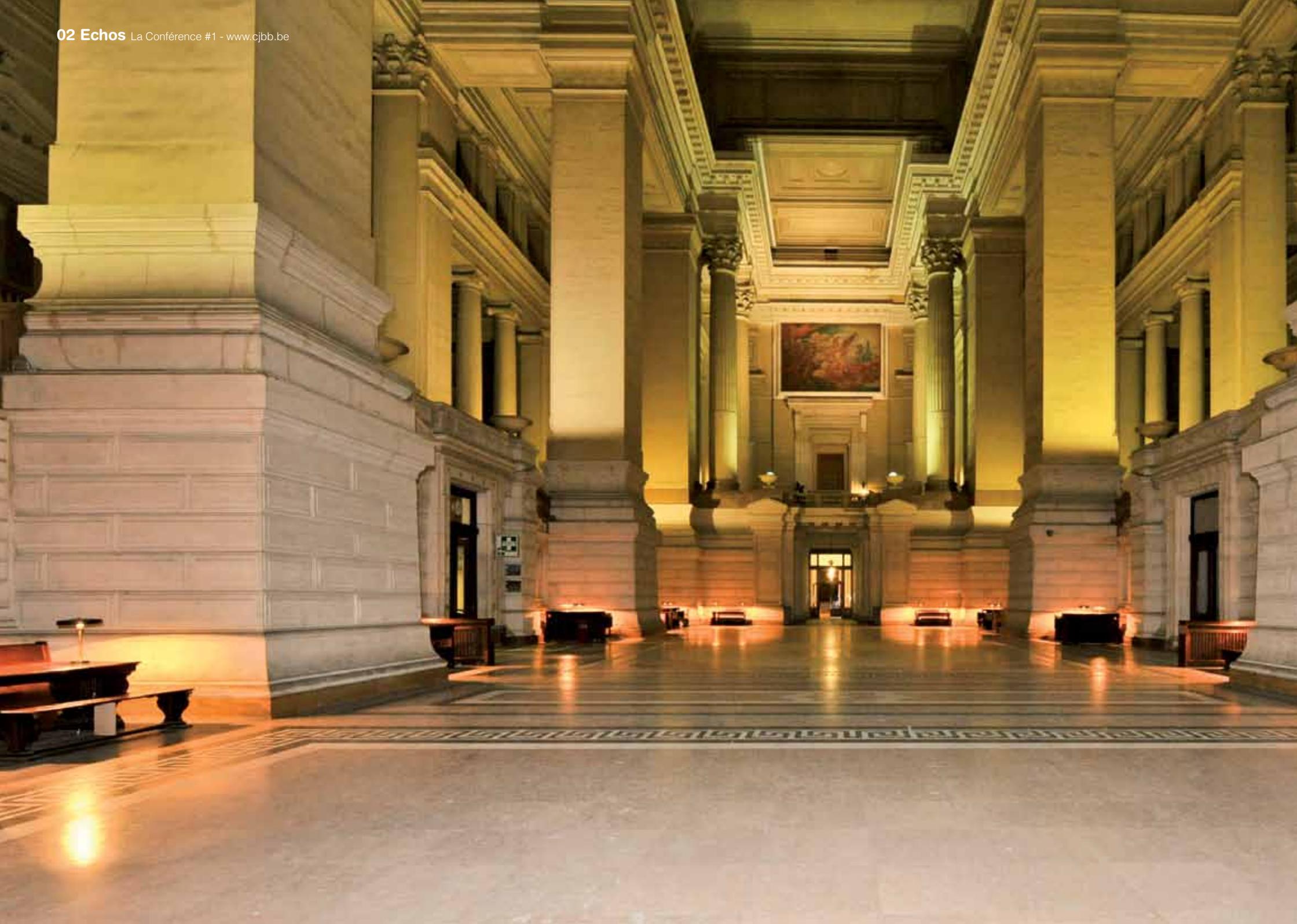
Echos

Accueil des stagiaires

Grandes Conférences

Initiation au golf

Soirée K-NAL



Sommaire

Echos

- 04 Le mot du Bâtonnier
- 05 Le mot du Délégué des stagiaires
- 06 La Commission administrative
- 08 Le mot du Vice-Président
- 10 Prix des anciens présidents
- 12 Prix Lejeune et Janson
- 14 La Grande revue
- 16 Assemblée générale

Activités

- 18 Régate à Nieuwpoort
- 19 W-E en Baie de Somme
- 20 Mini recyclage
- 21 Accueil des stagiaires, Soirée au K-NAL
- 23 Soirée jazz
- 24 Grandes Conférences
- 25 Initiation au golf

Editorial



Osez le Jeune Barreau !

C'est par ces mots que je clôture mon premier discours de nouveau président élu de la Conférence du jeune barreau lors de l'assemblée générale de juin dernier.

Cette année encore, 13 avocats se mettent au service du barreau, à votre service pour, selon nos statuts, veiller à votre perfectionnement intellectuel et professionnel.

C'est donc bien à l'ensemble des avocats que les activités organisées par le jeune barreau s'adressent, il n'est fait aucune distinction d'années de barreau, de types de cabinets, d'âges ou de quelques critères subjectifs ou objectifs.

Si chaque année est marquée de l'empreinte de l'équipe en place, c'est toujours dans le but avoué de vous proposer un maximum d'activités qui vous permettront de vous instruire et de vous divertir.

Vous tenez entre vos mains une première empreinte matérielle, la nouvelle présentation de notre périodique qui devient un trimestriel.

Pas à pas ensuite, et parce que le perfectionnement passe d'abord par une initiation, nous vous proposerons de découvrir le monde de la gastronomie, du golf, du parachutisme, de la plongée, du jazz, de l'art nouveau, ...

Derrière l'objectif statutaire ambitieux du jeune barreau se cache surtout le besoin naturel de vous permettre de faire connaissance et de favoriser les contacts humains dans un des plus grands barreaux francophones du monde, le nôtre !

Le rôle du jeune barreau tel qu'il se conçoit à Bruxelles est rare et précieux, il importe de le préserver et de le développer.

Alors faisons connaissance et osez le Jeune Barreau !

Bonne rentrée judiciaire à tous !

Xavier Dewaide
Président

Le mot du Bâtonnier



Jean-Pierre Buyle, le Bâtonnier

La vérité de l'avocat pique aux yeux...

Mes chers jeunes confrères qui venez de prêter serment, vous êtes porteurs d'espoir. Vous êtes nos pairs et le père de tous les avocats.

A cet instant présent, vos connaissances sont à niveau. Il ne vous reste plus qu'à les confronter aux accros de vie des autres.

Vous allez établir des connections entre le droit abstrait de vos codes et le concret du vécu de vos clients. Vous passez subitement de l'autre côté du miroir. Et c'est tout le sens de votre apprentissage qui en est l'enjeu.

Vous avez l'énergie du rock, celle de la lumière qui vous habite et vous envahit, celle qui va vous permettre de réaliser la vérité. Parce qu'enfin, c'est bien l'un des fondamentaux de notre profession. La vérité est au départ souvent cachée et à ce titre elle peut passer inaperçue. Elle est en quelque sorte un secret qu'il faut débusquer, une captive qu'il faut délivrer. L'on dit que la vérité n'est jamais bonne à dire. La mise à jour de la vérité engendre en effet une confusion ou un chaos, parce qu'elle est incroyable. L'exercice du droit est la mise en œuvre constante de cette vérité, d'une certaine forme de vérité. Et celle que

l'avocat manifeste lorsqu'il plaide, négocie ou concilie, nous pique aux yeux... Elle se nourrit à l'étude, au tourment et à la contradiction.

Sur le mur de mon bureau, entre vos deux portraits, j'ai écrit cette phrase de Maurice G. Dantec :

« Les enfants de Babylone ne sont ni le futur, ni le présent, ni le passé, ils proposent un nouveau visage à l'éternité de chaque instant. Les enfants de Babylone ne vous parlent pas, ils sont muets comme des golem, mais pourtant, comme les golem, il est écrit sur leur front, en lettres invisibles, le mot : vérités ».

Et lorsque ces vérités seront manifestées, vous vous isolerez, vous remettrez votre casque et brancherez votre Ipod en réécoutant pour la enième fois Coldplay, Franz Ferdinand ou Arctic Monkeys...

Votre dévoué,

Jean-Pierre BUYLE
Bâtonnier

Pierre-Yves Thoumsin,
le Délégué des stagiaires

Mot du Délégué des stagiaires



Un carrefour très fréquenté



Pour l'accueil des
stagiaires voyez page 21

Présent depuis plus de quinze ans dans le paysage du barreau de Bruxelles, le Carrefour des stagiaires n'a jamais aussi bien porté son nom qu'aujourd'hui !

La vocation première du Carrefour est d'informer les avocats stagiaires, d'écouter leurs préoccupations et de les répercuter auprès des instances ordinaires.

Le Carrefour offre ensuite aux stagiaires une multitude de lieux de rencontre et d'échange : formations, activités culturelles ou sportives, afterworks et autres festivités, weekends, ...

Mais l'on ne croise pas que des avocats à ce Carrefour. Le « projet audiences » permet ainsi aux stagiaires de passer de l'autre côté du miroir en assistant à une audience aux côtés d'un magistrat de leur matière de prédilection. Par ailleurs, lors des « Carrefours de la formation », les interlocuteurs quotidiens de l'avocat (magistrats, ministère

public, experts, ...) présentent leur métier et discutent à bâtons rompus de leur relation avec les avocats.

Ces différents projets prennent vie grâce à une équipe dynamique d'une trentaine d'avocats stagiaires, répartis en différentes commissions. Le Carrefour des stagiaires a en outre tissé des liens étroits avec ses homologues néerlandophones du JABkes, avec ses aînés de la Conférence du jeune Barreau, ainsi qu'avec l'Ordre français du barreau de Bruxelles.

Pour en savoir davantage sur notre association et découvrir nos différentes activités, consultez régulièrement notre site www.carrefourdesstagiaires.com.

A très bientôt,

Pour le Carrefour des stagiaires,
Pierre-Yves Thoumsin (py.thoumsin@avocat.be)

Cercle Marin

Le Cercle Marin s'adresse uniquement aux avocats stagiaires et particulièrement aux candidats avides d'une première expérience oratoire! L'objectif est simple, permettre à tout jeune avocat qui le souhaite de présenter et développer le sujet de son choix devant un public de confrères curieux, le temps d'une soirée organisée à ce seul effet par la Conférence du Jeune Barreau.

Qu'il s'agisse de partager une passion, d'interpréter un fait historique, d'étayer un raisonnement juridique, d'initier une réflexion philosophique, de poser une question existentielle, d'émettre une

protestation indignée, ou encore de relater une rocambolesque péripétie, toutes les voix sont invitées à s'élever sans autre but que le simple plaisir de prendre la parole!

Le cercle marin est une invitation à l'expression, à l'écoute et à la rencontre, à l'image de la poésie que chérissait Auguste Marin qui a donné son nom à cette belle institution.

Au ravissement de leurs auditeurs, de nombreux et talentueux confrères ont tenté l'expérience, parmi eux, Gérard Kuyper, Thierry Bontinck, Miguel Troncoso Ferrer, et, dernièrement, Vincent Defraiteur et Cavit Yurt.

Chers stagiaires, tout au long de l'année judiciaire 2011-2012 il ne tiendra qu'à vous de vous offrir cette libre tribune, car c'est à votre seule et simple demande que ce moment de partage au sein du barreau sera initié. Si vous êtes curieux, si l'expérience vous tente un tant soit peu, n'hésitez surtout pas à prendre contact avec Me Chloé Hamel (c.hamel@hch-law.com / 02.672.75.76) qui accueillera votre heureuse initiative en tentant de répondre à la moindre de vos questions.

La commission administrative



**Président
Xavier Dewaide**

Av. de la Toison d'Or 77
1050 Bruxelles
t. 02 290 04 00
m. xd@vdelegal.be



**Vice-Président
Vincent Bodson**

Avenue Emile De Mot 19
1000 Bruxelles
t. 02 648 75 30
m. vincent.bodson@lallemand-legros.be



**Ancien Président
Cédric Lefebvre**

Place Albert Leemans, 6
1050 Bruxelles
t. 02 533 10 86
m. c.lefebvre@linklaw.be



**Orateur de rentrée
François Collon**

Avenue Louise 290
1050 Bruxelles
t. 02/629.81.20
m. f.collon@vanhaelst-avocats.eu



Muriel Bialek

Chaussée d'Alseberg 1324/8
1180 Bruxelles
t. 02 376 76 22
m. mb@bialekavocat.be

Secrétaire
Rédacteur en chef de La Conférence



Jean-Sébastien Lenaerts Simon Menschaert

Avenue Louise 240
1050 Bruxelles
t. 02 600 52 00
m. jslenaerts@philippe-law.eu

Trésorier
Sponsoring
Soirées



Drève des Renards 4/29
1180 Bruxelles
t. 02 639 63 65
m. s.menschaert@avocat.be

Officier de bouche



Alisa Laub

Av. de la Toison d'Or 74/20
1060 Bruxelles
t. 02 534 70 75
m. alisalaub@hotmail.com

Activités scientifiques
Activités culturelles
Revue



Chloé Hamel

Rue de la Tanche 17
1160 Bruxelles
t. 02 672 75 76
m. c.harmel@hch-law.com

Activités sportives
Palais littéraire et artistique
Cercle marin, Webmaster



Gil Knops

Bd Lambermont 304
1030 Bruxelles
t. 02 247 03 51
m. gil.knops@krings-law.be

Secrétaire adjoint
Secrétaire de rédaction de La Conférence



Gilles Laguesse

Avenue Louise 240
1030 Bruxelles
t. 02 250 39 87
m. glaguesse@philippe-law.eu

Trésorier adjoint
Sponsoring adjoint



Xavier Piette

Rue de Stassart 99
1050 Bruxelles
t. 02 515 11 32
m. xavierpiette@gmail.com

Officier de bouche adjoint



Renaud Vanbergen

Rue du Postillon 23
1180 Bruxelles
t. 02 345 45 01
m. r.vanbergen@avocat.be

Adjoint aux activités
scientifiques et culturelles
Adjoint aux activités sportives



Secrétaire administrative Dominique Dara

Secrétariat de la Conférence du
jeune barreau | Palais de justice
Place Poelaert, 1 | 1000 Bruxelles
t. 02.508.66.43 | f. 02.519.85.61
m. secretariat@cjbb.be

Le mot du vice-président



Vincent Bodson, vice-président

Chers Confrères,

Ce billet étant pour moi la première occasion de prendre la plume depuis mon élection, je tiens, avant toute chose, à remercier tous ceux qui l'ont rendue possible.

Le Jeune Barreau m'a accompagné depuis mes premiers pas au barreau, et je me réjouis d'être dorénavant à son service.

Si les tâches principales du Vice-président consistent à préparer son année de Présidence et à épauler la commission en poste, il lui appartient également, depuis quelques années déjà, d'assurer l'organisation et la présidence des exercices de plaidoirie.

Cette mission, exercée sur délégation spéciale de l'Ordre, n'est pas tâche aisée. En effet, cette année, 244 stagiaires devront présenter ou représenter leur exercice de plaidoirie, ce qui implique l'organisation d'une trentaine de séances entre fin septembre et début mai.

Concrètement, de quoi s'agit-il ? Il s'agit d'une épreuve impliquant la rédaction de conclusions et la présentation de celles-ci, sous forme de plaidoirie, devant un jury que j'aurai l'honneur de présider (bien que pouvant parfois être remplacé par un ancien Président ou Orateur de rentrée), aux côtés de deux assesseurs (anciens ou actuels commissaires de la Conférence ou Prix de plaidoirie) et d'une conseillère technique diplômée du Conservatoire royal de Bruxelles. Ceux à qui il appartiendra de le présenter recevront, dans les mois qui viennent, une convocation précisant toutes les modalités, ainsi que quelques conseils visant à leur permettre de cerner au mieux le but et les finalités de l'exercice.

Après la présentation orale, le jury délibèrera et fera, ensuite, part de ses commentaires aux candidats. J'invite, d'ores et déjà, les stagiaires à profiter de ce moment qui sera peut-être la seule occasion qu'ils

auront d'être jugés sur la qualité de leur prestation, par le biais d'une critique qui se voudra avant tout objective, mais également constructive.

Cet exercice étant une des cinq obligations du stage, je ne peux que conseiller à tous ceux qui devront le présenter de le préparer avec sérieux et rigueur. D'une part, cela leur permettra d'éviter un échec impliquant l'obligation de devoir le représenter l'année suivante et, d'autre part, cela leur permettra peut-être de prétendre à l'obtention de leur premier « prix », les dix meilleurs candidats étant, en effet, nommés pour le « Prix Georges Boels ».

Ce prix récompense les deux meilleurs exercices de plaidoirie présentés chaque année. Les résultats seront annoncés lors d'un dîner qui sera organisé en fin d'année judiciaire et une médaille leur sera officiellement remise lors de la séance solennelle de rentrée.

Si la participation aux exercices de plaidoirie est un passage obligé, d'autres possibilités, sur une base volontaire cette fois, s'offrent aux stagiaires qui voudraient se confronter à leur talent.

Pour ceux qui préféreraient s'illustrer dans l'écrit, le « Prix des anciens présidents », récompensera le stagiaire de première ou deuxième année ayant fourni la meilleure consultation juridique sur base d'un énoncé et de modalités que vous trouverez dans ce périodique. Ce prix ayant le délicieux avantage de préserver l'anonymat des candidats dont la consultation n'aura pas été retenue, ne vous privez pas d'y participer en nombre.

Les « prix Lejeune et Janson » permettent, pour leur part, aux stagiaires de deuxième ou troisième année de s'affronter sur le terrain de l'éloquence. Ce concours, lors duquel l'humour subtil et l'argumentation se partagent la vedette dans le cadre d'une plaidoirie fictive sur un sujet librement choisi, est traditionnellement organisé dans le courant du mois de

mai. Est-il nécessaire de préciser que bien des lauréats de ces prix ont fait l'histoire du barreau ?

Si, bien entendu, l'appât du gain ne doit en rien être une motivation, je ne serais toutefois pas complet si j'omettais de vous préciser que quelques euros et une médaille seront également remis aux gagnants lors de la séance solennelle de rentrée.

Bien entendu, la Conférence du Jeune Barreau, ne se résume pas qu'à l'organisation de prix, concours ou d'activités limitées aux stagiaires.

Au contraire, elle vise à organiser un grand nombre d'activités tant intellectuelles qu'artistiques, sportives, culturelles, festives, ... qui sont autant d'occasions idéales pour permettre à tous, jeunes et moins jeunes, habitués du palais ou non, ... de se rencontrer, de se découvrir et de partager leurs talents et expérience. Et, pour commencer, quoi de mieux que l'accueil des stagiaires ?

L'accueil se déroulera en deux parties. Dans le courant de l'après-midi, il sera proposé aux nouveaux stagiaires de se familiariser avec les méandres du Palais et de ses annexes, en compagnie des commissaires de la Conférence du Jeune Barreau et de membres du Carrefour des stagiaires. Une présentation de la Conférence et des activités proposées aura ensuite lieu, suivie d'une rencontre informelle avec les membres du conseil de l'Ordre ainsi que d'explications sur le stage et les formations organisées par l'Institut de Communication du Barreau de Bruxelles. Cette journée sera l'occasion idéale de poser toutes les questions que vous pourriez encore vous poser.

L'accueil se clôturera par un dîner détendu ouvert à tous et permettant aux nouveaux stagiaires de rencontrer des confrères de tous âges et horizons.

Nous espérons vous y voir nombreux.

Votre bien dévoué vice-président,
Vincent Bodson

LES PETITS CODES LARCIER DE LA RENTRÉE

Sous la direction juridique de Claude Lamberts et Jean-Jacques Willems

- ✓ ÉDITION 2011-2012
- ✓ À JOUR AU 1^{ER} AOÛT 2011
- ✓ PRATIQUES
- ✓ MANIABLES

CIVIL



± 590 pages
60,00 €



COMMERCE
Économique et financier

± 790 pages
60,00 €

PÉNAL



± 750 pages
60,00 €



CONSTITUTIONNEL

± 650 pages
60,00 €

AUDIENCE –
JUDICIAIRE



± 600 pages
85,00 €

Les 5 Codes
230,00 €*
au lieu de **325,00 €**

* Offre valable jusqu'à épuisement du stock.



Informations et commandes :

Larcier c/o De Boeck Services sprl • Fond Jean-Pâques 4 • 1348 Louvain-la-Neuve
☎ 0800/99 613 (Belgique) • +32 (0)2/548 07 13 • 📠 0800/99 614 (Belgique)
+32 (0)2/548 07 14 • e.mail : commande@deboeckservices.com

Consultez et commandez en direct sur www.larcier.com

Prix des anciens présidents

par Lucien Kalenga



La Conférence du jeune barreau de Bruxelles organise, chaque année, le prix des anciens présidents qui récompense l'avocat de 1ère ou de 2^e année de stage qui aura rédigé, sur un sujet imposé, la meilleure consultation écrite en la forme et au fond.

Si vous êtes inscrit à la liste des stagiaires après le 1er septembre 2009, vous rentrez dans les conditions pour participer au prix. Celui-ci sera remis lors de la séance solennelle de rentrée de la Conférence du jeune barreau du 21 janvier 2012.

Votre consultation (anonyme), adressée au président de la Conférence, doit parvenir sous pli fermé, en deux exemplaires dactylographiés, au secrétariat de la Conférence le lundi 24 octobre 2011 à 12h au plus tard.

Vous devez agraffer à votre consultation une enveloppe dans laquelle vous indiquerez votre identité et le numéro de téléphone auquel vous pourrez être joint le soir de la délibération. La tradition veut en effet que le lauréat soit invité à rejoindre le jury, même très tard, après la délibération.

L'anonymat des candidats dont la consultation n'aura pas été retenue, sera préservé par la destruction des enveloppes contenant leur identité. Vous trouverez ci-contre l'énoncé de la question qui est soumise, cette année, à votre sagacité et qui a été rédigée par Me Lucien KALENGA, que nous remercions chaleureusement.

Monsieur Alain Durant est une figure montante d'un grand parti politique. Charismatique et brillant, il s'est particulièrement illustré ces derniers mois dans ses prises de position tranchées sur le « capitalisme sauvage » et la « spéculation financière », sources selon lui de nombreux maux qui affectent notre société. Beaucoup voient en lui un futur ministre dans le prochain gouvernement après les élections fédérales programmées dans 1 mois.

Par une indiscretion au sein de la rédaction du journal, M. Durant apprend que dans 5 jours, la Dernière Heure publiera un article prétendant qu'il possède des comptes non déclarés au Liechtenstein pour un montant avoisinant les 8 millions d'EUR. Ledit article allègue également que M. Durant aurait ses habitudes au sein d'un célèbre gentlemen's club de la capitale sis à proximité de l'avenue Louise le « Angels Paradise ».

M. Durant a été informé que les éléments contenus dans l'article susmentionné ont été communiqués au journal par son ancienne assistante personnelle dont il s'est récemment séparé. Il vous consulte. Il craint que si cet article était publié, ses chances de succès lors des prochaines élections fédérales et sa carrière politique soient réduites à néant. Il vous confie que les informations contenues dans l'article sont certes exactes mais il est certain que ni son ancienne assistante ni a fortiori le journal ne sont en possession d'aucune preuve pouvant permettre de les étayer.

En effet, vous précise-t-il, les comptes secrets sont des comptes numérotés et de multiples précautions additionnelles ont été prises afin que son identité n'apparaisse sur aucun document pouvant le relier auxdits comptes. Il vous certifie de plus que ces sommes ont été acquises parfaitement légalement. Pour ce qui est du « Angels Paradise », il n'existe aucune image ou photo le montrant à l'intérieur ou à proximité de l'établissement ni dans l'article incriminé, ni ailleurs. Il estime en outre qu'il s'agit là d'une violation flagrante de sa vie privée.

Il vous interroge quant aux moyens d'action pouvant être envisagés et que vous lui suggérez, d'une part pour empêcher la Dernière Heure de publier cet article, d'autre part – dans l'hypothèse où la parution de l'article ne pourrait être empêchée à temps – les mesures pouvant être prises pour attaquer la Dernière Heure pour publication d'informations mensongères.

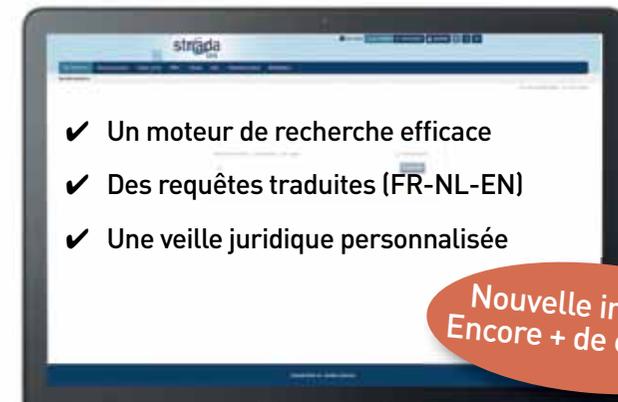
Enfin, M. Durant vous demande d'établir un projet de communiqué de presse de 5-6 lignes contestant les faits allégués, destiné à être transmis à différents organes de presse si l'article litigieux devait être publié avant qu'il n'ait eu le temps de prendre des mesures pour empêcher sa publication.

En ce qui concerne vos honoraires, M. Durant vous propose une somme forfaitaire de 85.000 EUR, payables en cas de succès des actions envisagées.



strada
lex

L'accès le plus direct à toute l'information juridique



Avec plus de 100 sources documentaires mises à jour en permanence, *Strada lex* constitue l'offre documentaire juridique la plus vaste en Belgique.

www.stradalex.com

Prix Le Jeune et Janson



par Charles-Henri de La Vallée Poussin

L'édition 2011 des prix Lejeune et Janson restera dans les annales. Les talentueux candidats de cet illustre concours auront offert à leur public un spectacle de qualité, aussi éclectique que surprenant, qui aura su séduire un auditoire ravi d'avoir fait le déplacement.

Maître Sarah BEN MESSAOUD et **Maître Catherine de BOUYALSKI** ont le privilège d'ouvrir le bal. Le thème retenu : la journée sans voiture à Bruxelles.

Sur un ton assertif, bien que parfois monotone, la première candidate tire à bout portant sur la mesure imposée annuellement par le gouvernement bruxellois aux automobilistes de la capitale. Le constat est sans appel : la journée sans voiture est aussi inefficace qu'inutilement contraignante. Agrémentant son exposé d'une pointe de

cynisme dont le public se repaît toujours avec bonheur, Maître BEN MESSAOUD suggère, au terme de son argumentation, l'instauration d'une journée sans hommes ! La mesure serait-elle mieux accueillie que celle qui consiste à bannir les véhicules automobiles de nos routes ? L'histoire ne le dit pas...

Sans surprise, Maître Catherine de BOUYALSKI prend le contre-pied de la première participante. D'une voie douce et posée – peut-être trop – elle rappelle l'impérieuse nécessité de sensibiliser le public aux questions environnementales et rend au devoir supérieur de protection de la nature, la place qu'il mérite. Usant à cet égard d'une comparaison efficace pétrie d'ironie, la participante relève avec sagacité qu'en suivant le raisonnement de sa contradictrice, la journée sans tabac serait, en quelque sorte, une atteinte au droit individuel des fumeurs « de se bousiller la santé ». Réponse du berger à la bergère !

Notre premier duo féminin laisse ensuite place à un duo mixte composé de **Maître Pierre-Yves THOUMSIN** et **Maître Lucille BERMOND**. Le thème retenu est périlleux mais nos deux confrères l'exploitent avec brio.

Me THOUMSIN réussit à capter l'attention du public avec une remarquable habileté. Les mots sont choisis et sonnent juste, le ton du discours est adroit et nuancé. Défendant l'usage du latin dans la profession d'avocat, le candidat ponctue, avec adresse, sa propre plaidoirie de locutions tirées de la langue de Virgile. Il en résulte, pour la première partie de l'exposé, un cocktail subtilement dosé, mêlant une argumentation élégante à un humour fin et recherché. La deuxième partie de l'argumentation, plus juridique, est moins captivante, mais ne dégrade pas l'incontestable qualité de l'ensemble, dont le public s'est délecté. Me THOUMSIN remporte le prix Lejeune et c'est amplement mérité. Pierre-Yves, tibi gratulamur !

Me BERMOND donne la réplique à notre premier lauréat et descend en flèche l'usage du latin dans notre profession. Un tel archaïsme n'a, selon elle, aucun autre effet que de séparer le Barreau des justiciables. A une allure parfois précipitée, la candidate nous sert une



plaidoirie vivante et rythmée qui tire de leur sommeil les quelques membres du jury qui pensaient pouvoir profiter de l'intermède pour s'assoupir. Donnant de la consistance à son discours, elle s'engage dans des envolées rhétoriques à l'occasion desquelles elle rappelle, entre autres, la longue liste des sobriquets affublés aux personnalités politiques nommées par notre Monarque pour tenter de dénouer la crise : informateur, pré-formateur, réconciliateur, démineur, explorateur, ... Parler latin ne serait-il finalement pas un bon moyen de mettre francophones et néerlandophones d'accord ?

Maître Hervé HENRION se lance ensuite seul dans la bataille. Le thème choisi est délicieusement subversif et l'intéressé l'assume. Le candidat défend un justiciable opposé à la récusation d'un magistrat. Derrière les faits de la cause,

c'est en réalité la pensée unique que le candidat fustige. N'hésitant pas à se montrer volontairement provocateur, Me HENRION bouscule le politiquement correct et nous invite à questionner nos tendances conformistes. Le style est calme, posé, imperturbable et rend l'argumentation efficace. On notera peut-être une certaine monotonie et un manque d'implication dans le discours qui n'ôtent toutefois rien à l'intérêt du sujet.

Maître Mariana BOUTUIL et **Maître Charles-Antoine DECOSTER** entrent ensuite en piste. Le duo choisit de débattre de l'accès à la section jeunesse du Bureau d'aide juridique.

Me BOUTUIL régale l'auditoire d'anecdotes croustillantes qui « sentent le vécu ». Sur un ton sarcastique divertissant, la candidate passe au crible les innombrables failles dont recèle la procédure d'accès à la section tant convoitée, avant d'aborder la question délicate de la fatalité de la délinquance. On notera dans le discours de Me BOUTUIL, une authenticité rafraîchissante qui capte l'attention. On relèvera également une gestuelle enjouée qui rend la plaidoirie vivante. Vu le sujet traité, le texte aurait aisément pu devenir hilarant. La candidate n'a toutefois pas pris ce parti, à notre grand regret, mais à raison peut-être.

Me DECOSTER donne la réplique sur un thème qui lui tient manifestement à cœur. La fragilité de la jeunesse justifie que soit opéré un contrôle étroit de l'accès à la section concernée. D'où l'impérieuse nécessité d'organiser une procédure objective qui bannisse les traitements de faveur. Tout au long de la plaidoirie, le ton est posé et l'argumentation bien ficelée. Le candidat tente de se détacher de ses notes au risque de perdre le fil de son discours qui est parfois accidenté, mais à tous moments sincère.

Maître Anne-Claire DOMBRET prend ensuite le relais et décide de se faire l'avocat du diable... littéralement !



L'idée est très bonne, mais encore fallait-il y penser. Avec un sourire qui ne la quitte pas, Me DOMBRET déroule sa plaidoirie comme une évidence, portée par une voie douce et un ton délicat. Chacune de ses phrases sont un délice, ponctuées de jeux de mots subtiles, trempés dans un humour décalé désopilant. Raymond DEVOS aurait-il trouvé en la personne de Me DOMBRET un digne successeur ?

A l'éloquence et à la qualité du texte s'ajoute un charme presque envoûtant, qui assure à la candidate l'attention soutenue de tout le public. Même les membres du jury, habituellement dissipés à cette heure, ne perdent pas un mot de la plaidoirie. Un vent de fraîcheur a soufflé sur la salle qui exulte une fois l'intervention terminée. « Encore ! Encore ! » entendrait-on presque crier. Maître DOMBRET remporte le prix JANSON et, diable, elle le mérite !

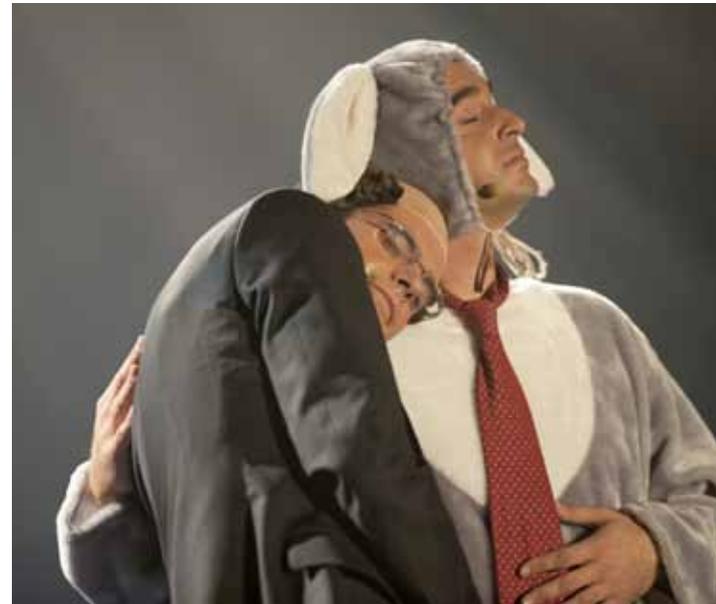
Fermer la marche n'est pas chose aisée. Un certain aplomb est requis pour conserver l'attention d'un auditoire à l'heure où doit bientôt sonner la récréation. Cette consigne n'aura pas échappé à Me Charlotte CORNET qui s'engage fermement dans sa plaidoirie. La candidate aborde la question, Ô combien débattue, du maintien des échafaudages qui défigurent la façade de notre palais de justice. Le discours se veut rigoureux et méthodique. La candidate expose, de manière systématique, les différents problèmes juridiques que soulève la question et développe d'intéressantes problématiques de droit public. Malgré tout, Me CORNET peine à dompter l'attention du public qui se dissipe à mesure qu'approche l'heure de l'apéritif. L'exposé aurait certainement gagné à être plus léger et enjoué, même s'il est incontestable que le sujet ne s'y prêtait guère.

16 juin 2011

La grande revue

© Antoine Rose





23 juin 2011

Assemblée générale de la Conférence du Jeune Barreau

par **Anne-Claire Dombret**

© Antoine Rose

Il est 15 heures.
La salle est comble.

Assis au fond de la pièce, cinq candidats aux postes de commissaires de la Conférence du Jeune Barreau et deux candidats au poste de vice-président s'impatientent.

A l'extérieur, quelques uns s'activent toujours, glissant entre les mains d'un tel une procuration, expliquant à l'autre l'importance de rester jusqu'à la fin de l'assemblée pour pouvoir voter.

Cette année, mes chers confrères, nous avons le plaisir de connaître de véritables élections !

Deux candidats pour un seul poste de vice-président.
Cinq candidats pour quatre postes de commissaire.

Si la tension est bel et bien palpable, l'ambiance est néanmoins aux rires, et les candidats s'échangent des regards chaleureux et complices.

Me Cédric Lefebvre ouvre les débats.

Après avoir énoncé l'ordre du jour, il cède la parole à sa secrétaire, **Me Catherine Delhez**, qui nous fait un brillant compte rendu des activités organisées par la Conférence du jeune barreau au cours de l'année judiciaire écoulée. C'est avec humour et amitié qu'elle remercie son Président de nous avoir « étonné », tel qu'il l'avait promis un an plus tôt.

Il revient ensuite au trésorier, **Me Laurent Haverbeke**, de prendre la parole. Sa mission ? Nous convaincre d'approuver les comptes obscurs de l'association. Pour lui faciliter la tâche, il a été convenu d'aligner désormais l'exercice comptable sur l'année civile, de sorte que seuls les mois de juillet à décembre 2010 sont encore concernés. L'assemblée se laisse séduire par le sourire candide et l'humour de son trésorier et le décharge, sans hésitation aucune, de ses responsabilités.

La parole revient ensuite à Me Cédric Lefebvre. C'est avec précaution qu'il entame son discours, qu'il nous dit vouloir sans liaison dangereuse, sans lapsus... sans faute de français, tout simplement. Il relate d'abord les moments forts de son mandat, avant d'entamer d'émouvants remerciements de ceux qui l'ont, tout au long de cette année, « enterré, outré, heu... entouré... ». C'est une sincère gratitude que l'on entend dans la voix du Président, et ses commissaires en sont touchés. Me Lefebvre est longuement applaudi, et à juste titre. Si la quasi totalité des orateurs de la journée ont évoqué ses légendaires pataquès, ce n'est pas pour rien : c'est qu'on l'aime comme ça, notre Cédric !

L'heure est alors à la Conférence du Jeune Barreau de l'année judiciaire à venir.

Le futur Président, **Me Xavier Dewaide**, nous met directement l'eau à la bouche au travers d'un discours drôle et attachant, où il nous dévoile un programme composé de sauts en parachute, de soirées Mirano au K-Nal, de courses de chars à voile sur les plages françaises et de débats au sujet des questionnements intérieurs de Woody Allen. Aucun doute : cette année, nous oserons le Jeune Barreau !

Vient alors le moment de présenter au public les deux candidats au poste de vice-président de la Conférence du Jeune Barreau...

Me Marc Libert entame les hostilités en prenant la parole en faveur de **Me Vincent Bodson**. Véritable apothéose de la journée, la salle reste sans voix face à un discours à la fois hilarant, débordant de tendresse et insolent, cadeau d'un ancien maître de stage à son stagiaire. La personnalité, qu'on devine attachante, de Me Bodson y est passée au peigne fin et passe avec brio l'épreuve d'un procès en sorcellerie et d'une analyse complète en numérogie. Le public est conquis.

C'est à **Me Emmanuel Cornu** que revient la lourde tâche de succéder à Me Libert. Pendant une quinzaine de minutes, la salle se laissera bercer par un discours aristocratique et surréaliste au sujet de **Me Benoit Lemal**, où l'on nous explique que le candidat s'est distingué au cours de ses études il y a une vingtaine d'année à l'UCL, que ses aïeux ont fait des prouesses lors de la Bataille de Liège en 1911 et que son premier maître de stage était polyglotte. Argument fort de la plaidoirie de Me Cornu, on termine par un long plaidoyer en faveur de la règle de l'alternance entre les deux principales universités du pays, le poste convoité

ayant, depuis des années été assuré par des anciens Ulbistes.

La parole est enfin à **Me Alain Vergauwen**, dont la tâche ingrate consiste à nous convaincre d'élire le candidat unique au poste d'orateur de rentrée, **Me Christophe Marchand**. La journée s'achève ainsi par un brillant discours, délicieusement décalé. On nous dévoile en primeur que Me Marchand a prévu de nous parler de piraterie et de flibusterie. « Le Palais tremblera ! », nous promet-on...

Les débats sont clos.

On se rue aux urnes.

De longues files de votants se créent.

Rares sont ceux qui se présentent sans procuration à la main.

Et puis le silence revient dans les couloirs du Palais.

On attend les résultats.

Au final, près de 400 votes ont été comptabilisés.

Peu d'entre nous se souviennent d'élections ayant mobilisé autant de monde.

Me Vincent Bodson l'emporte, haut la main, comme vice-président de la Conférence du Jeune Barreau. Quant aux Commissaires, c'est **Mes Xavier Piette, Gilles Lagesse, Gil Knops et Renaud Vanbergen** qui rejoindront la Conférence dès ce mois de septembre 2011.

Me Lucille Bermond n'aura manqué que de quelques voix, mais est attendue de pied ferme dès l'année prochaine.

Anne-Claire Dombret



Régate à Nieuwpoort

le 10 septembre 2011

La 12^{ème} édition de la Lions Cup, organisée au profit de l'ASBL Force Douce, dont l'objet social est l'aide à la jeunesse en difficulté par la pratique de la voile sportive, aura lieu au départ du Yacht Club de Nieuwpoort le samedi 10 septembre 2011.

Il s'agit d'une régata open sur cabiniers de 8 à 15 mètres, accessible aussi aux débutants.

11H : accueil des participants au club house du KYCN (Krommehoek 8620 Nieuwpoort)

11H30 : formation des équipages et instructions de course

12H : pique-nique à bord des voiliers

13H : départ en mer.

17H30 : retour au port

18H30 : remise des prix et apéritif sur les pontons.

19H30 : BBQ au Yacht Club.

Participation:

50€ par équipier, comprenant la participation à la régata, le pique-nique et l'apéritif.

20€ par repas, hors boisson (BBQ)

Compte bancaire Lions club Brussels

Cooperation : 310-0628290-10

Inscription et informations

marc.libert@lallemand-legros.be

JURIS CUP

Du 15 au 18 septembre 2011, la Conférence participe à la JURIS' CUP.

Cette régata en voilier se déroule à Marseille où, pendant 3 jours, plus de 2.200 juristes amateurs de voile s'affrontent sur les eaux de la Méditerranée.

Des places (en nombre limité) sur le voilier de la Conférence sont disponibles.

Pour tout renseignement :
contacter Me Xavier DEWAIDE,
xd@vdelegal.be

Du 23 au 25 septembre 2011, la Conférence vous fait découvrir la région de la Baie de Somme. Entre terre et mer, cette splendide région mérite d'être découverte à travers ses villages, parcs naturels et, pour les plus sportifs, le char à voile le long de ses plages. Nous avons réservé pour vous un ensemble de gîtes et de chambres d'hôtes de charme à Saint-Valéry-Sur-Somme, petit village en bord de baie.

W-E de détente en Baie de Somme

Programme

Vendredi 23 septembre 2011

19h30 : accueil et répartition des logements

20h30 : apéritif et dîner d'accueil

Samedi 24 septembre 2011 :

10h : visite guidée du village de St-Valéry-Sur-Somme

12h30 : déjeuner

15h :

Visite guidée du Parc naturel du Marquenterre

OU

Initiation et ballade en char à voile à fort Mahon
(3h d'activité)

20h30 : apéritif et dîner

Dimanche 25 septembre 2011 :

Découverte libre du marché de Saint-Valéry-Sur-Somme
le long des quais

11h : apéritif champenois

12h30 : déjeuner

Prix :

Stagiaires membres : 185 € p.p.

Avocats membres de moins de 10 ans de tableau
et conjoint : 200 € p.p.

Avocats membres de plus de 10 ans de tableau
et conjoint : 250 € p.p.

Non membres : 270 €

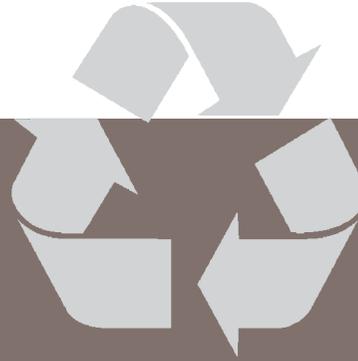
Le prix comprend : le logement, les petits-déjeuners, les apéritifs indiqués au programme, l'ensemble des repas, les boissons pendant les repas et les activités proposées (à l'exception de l'activité char à voile pour laquelle un supplément de 36 € vous est demandé) ;

Le prix est calculé sur une occupation prévue de deux personnes par chambre, en cas de demande d'occupation single, nous contacter.

Pour les informations et réservations veuillez contacter le secrétariat au 02 508 66 43

Mini-recyclage

le 29 septembre 2011 à 12h



Vers une application de la loi Dupont ?

Le second volet de la loi Dupont entre (enfin) en vigueur au mois de septembre 2011.

Ce mini-recyclage traitera des modifications apportées au droit pénitentiaire par la loi Dupont, et fera le point sur différentes problématiques, dont notamment la procédure et les sanctions disciplinaires.

Notre orateur, **Me Delphine PACI**, est avocat et Présidente de l'Observatoire International des Prisons (OIP).

Date :

le jeudi 29 septembre 2011,
de 12h à 14h

Lieu :

Salle Léon Cornil
(Palais de Justice, Bruxelles)

Participation aux frais :

Stagiaires membres de la Conférence :	10 €
Membres de la Conférence :	20 €
Non membres :	30 €

Sandwiches et boissons sont compris dans le prix du mini-recyclage

Païement préalable au crédit du compte de la Conférence du jeune barreau n°630-0215121-34 (IBAN BE 68 6300 2151 2134 – BIC BBRUBEBB) avec la référence « nom+prénom- mini recyclage défense pénale »

Formation permanente :

La participation au mini recyclage donne droit à 2 points de formation permanente. Une attestation sera remise aux participants le jour même.

Inscriptions :

Inscription préalable obligatoire pour le 26 septembre 2011 au plus tard.

Toutes les inscriptions sont à effectuer via le site : www.cjbb.be ou éventuellement par e-mail : inscriptions@cjbb.be ou par fax au secrétariat de la Conférence au : 02 519 85 61. En cas d'inscription par e-mail ou fax, merci de préciser vos nom, prénom et adresse électronique.

Accueil des stagiaires

Tradition désormais bien ancrée, le début de l'année judiciaire est l'occasion pour la Conférence du jeune barreau d'accueillir, en collaboration avec le Carrefour des stagiaires, les nouveaux stagiaires fraîchement inscrits.



Que votre prestation de serment se déroule en septembre ou en octobre, rejoignez-nous **le mardi 11 octobre prochain dès 13h30** (rendez-vous au vestiaire).

L'après-midi sera l'occasion pour vous de visiter les différents greffes et salles d'audience, d'obtenir tous les renseignements utiles à votre profession et d'obtenir des informations relatives aux démarches à accomplir ainsi que les différents services qui s'offrent à vous. Vous pourrez également assister à un exercice de plaidoirie semblable à celui que vous devrez présenter dans le cadre des obligations du stage.

Cette activité sera suivie d'un dîner convivial au vestiaire des avocats à un tarif préférentiel pour les stagiaires. Ce dîner, qui débutera dès 19h, sera, pour tous les stagiaires de première année et leurs confrères plus expérimentés, l'occasion de faire connaissance dans une ambiance décontractée. Il est de tradition que le maître de stage accompagne son nouveau stagiaire pour qui la participation est gratuite... Mais, en tout état de cause, et comme chaque année, un effort particulier a été fait afin de proposer des prix raisonnables aux plus jeunes.

Inscriptions

L'inscription pour l'après-midi d'accueil est gratuite. Inscrivez-vous à l'après-midi et au dîner via le site internet **www.cjbb.be** ou par e-mail à l'adresse inscriptions@cjbb.be, pour **le vendredi 7 octobre 2011 au plus tard**.

Les informations complètes relatives au dîner des stagiaires sont également sur le site internet

Rejoignez-nous nombreux!

Toutes les inscriptions sont à effectuer via le site : **www.cjbb.be**, ou éventuellement par e-mail à l'adresse inscriptions@cjbb.be, ou par fax au secrétariat de la Conférence au : 02 519 85 61. En cas d'inscription par e-mail ou fax, merci de préciser vos nom, prénom et adresse électronique.

**SOIRÉE
K-NAL
LET'S GET
WET!!**
14 octobre 2011

Afin d'accueillir nos jeunes confrères, la Conférence vous convie à la première soirée de l'année qui se déroulera au K-NAL. Les avocats et leurs amis y sont les bienvenus

Entrée gratuite **le 14 octobre 2011** à partir de 22h30.

N'hésitez pas, rejoignez-nous et venez mouiller votre chemise !!

Renseignements

complémentaires
Consultez notre site www.cjbb.be
ou contactez le
secrétariat de la Conférence
au 02 508 66 43, du lundi
au vendredi de 9h30 à 12h30.

La traduction juridique,
le **COEUR** de notre métier
depuis plus de 20 ans



PAUL JANSSENS SA
TRADUCTION JURIDIQUE

Traductions jurées impeccables et légalisations
Toutes langues

Avenue Louise 146 | 1050 Bruxelles
Tél. +32 2 6463111 | translat@pauljanssens.be

www.pauljanssens.be



Visages d'avocats

Soirée

6 octobre 2011

jazz

Chers Confrères, chers amis,

Réveillez le mélomane qui sommeille en vous.

La soirée du 6 octobre 2011 sera en effet consacrée à l'écoute de nos confrères musiciens.

Le célèbre lieu qui nous accueille nous en mènera vers les mélodies du jazz...le Jeune Barreau vous attend nombreux au prestigieux Music Village situé en plein coeur de Bruxelles, au **50 rue des Pierres à 1000 Bruxelles** (à quelques pas de la Grand-Place).

Les détails pratiques suivront.

Réservez donc votre soirée du 6 octobre, une date toute en jazz...

Pour les informations et réservations, consultez notre site **www.cjbb.be**

Pour répondre à une large demande, les photos du livre Visages d'avocats sont maintenant disponibles à la vente.

Nous vous proposons la photo de la couverture et la photo collective sur l'escalier en grand format, montées sur toile et canevas, ou en tirage photo collées sur plaque alu (dibond) aux conditions suivantes (prix TVAC) :

	Toile + canevas	Tirage photo sur dibond
Photo escalier	100x70 Photo 1A EUR 285	Photo 1C EUR 400
	70x50 Photo 1B EUR 250	Photo 1D EUR 330
Photo de couverture	100x100 Photo 2A EUR 360	Photo 2C EUR 460
	70x70 Photo 2B EUR 300	Photo 2D EUR 385

Toute commande peut être passée par e-mail à l'adresse rose-lyne.jamme@barreaudebruxelles.be en mentionnant la référence de la photo («Photo 1A», ...) et en payant le prix au compte de l'Ordre n° 630-0248653-04 en reprenant la référence.

Grandes conférences



Pierre Wynants

Après avoir régné en maître sur les fourneaux du « **Comme chez Soi** » pendant plusieurs décennies, Pierre Wynants a maintenant remis fouets et casseroles pour laisser les rênes de la maison à son beau-fils, Lionel Rigolet.

Il ne s'est pour autant pas retiré totalement du monde de la gastronomie et reste actif dans plusieurs secteurs afin de défendre le patrimoine culinaire développé au sein de ce restaurant, devenu de longue date une institution à Bruxelles.

Le 18 octobre 2011, Monsieur Pierre Wynants viendra témoigner de son parcours personnel et professionnel dans l'univers succulent d'une cuisine belge de renom.

Date et lieu :

Le mardi 18 octobre 2011 à 20h au palais de justice de Bruxelles

Inscriptions

Les inscriptions peuvent être effectuées via le site www.cjbb.be ou par téléphone au 02/508.66.43

Frais de participation

5 euros pour les membres, 10 euros pour les non-membres



Olivier Metzner

Rares sont ceux qui n'ont jamais vu ou entendu parler de **Maître Olivier METZNER.**

Olivier METZNER exerce la défense pénale depuis 1975 au Barreau de Paris et fut l'un des premiers avocats à se spécialiser dans le droit pénal financier, dès la fin des années 1980.

Ténor du Barreau de Paris, avocat omniprésent dans les dossiers les plus sensibles et dans les médias, Olivier METZNER nous fait l'honneur de venir exposer son parcours professionnel et de nous faire partager son expérience.

Date et lieu

Le mardi 29 novembre 2011 à 20 heures au palais de justice de Bruxelles

Inscriptions

Les inscriptions peuvent être effectuées via le site www.cjbb.be ou par téléphone au 02/508.66.43

Frais de participation

5 euros pour les membres, 10 euros pour les non-membres

Initiation au golf

16 septembre 2011

La Conférence du jeune barreau vous propose de découvrir les joies de ce sport si particulier, le Golf ! Pendant près de deux heures, des professeurs seront à la disposition de groupes, composés d'une dizaine de personnes au plus, afin de les initier au mieux aux règles et aux techniques pratiques de cette discipline. Cette fin d'après-midi d'initiation se déroulera dans le cadre enchanteur du Brussels Golf Club à Uccle, et sera suivie d'un dîner sur place afin de réunir l'ensemble des équipes de participants et de leur permettre de partager leurs progrès et exploits sportifs respectifs.

Date et lieu :

Le vendredi 16 septembre 2011 à partir de 17h30 (différents groupes seront composés en fonction du nombre d'inscrits) au Brussels Golf Club, Chaussée de La Hulpe 53a, à 1180 Uccle.

Participation aux frais :

- 1) 25 € : Initiation au golf (comprenant professeur, Droit d'entrée pour la journée, Clubs de golf, 2 jetons pour balles de practice (2x48 balles), 1 jeton de parking par voiture.
- 2) 35 € : Dîner (le Dîner ne sera organisé qu'en cas de nombre suffisant de participants)

Inscriptions avant le 9 septembre 2011 :

Les inscriptions peuvent être effectuées via le site www.cjbb.be ou par téléphone au 02/508.66.43

Agenda des services

Détective

GOFFIN & ASSOCIÉS

Groupeement de Détectives Privés

Détectives privés agréés par
le ministère de l'intérieur

Avenue Pierre Curie 85 • 1050 Bruxelles
Tél. : 02 346 61 05 • Fax : 02 345 47 11
Goffin.associes@skynet.be

Traiteur

LES FRERES DEBEKKER

95 Rue Charles Degroux
1040 Bruxelles

Tél. : 02 736 00 40 • Fax : 02 736 67 00

Cours de néerlandais juridique

2011-2012

Boulevard Saint-Michel 26,
1040 Bruxelles

T : 02.739.34.38

F : 02.739.34.26

mvanheers@hotmail.com

Saint-Michel Langues vivantes, cours du soir pour adultes, organise **à partir du mardi 8 novembre 2011** des cours de néerlandais juridique donnés par des magistrats néerlandophones, conseillers près les cours d'appel d'Anvers et de Bruxelles ainsi qu'un cours facultatif de grammaire donné par un professeur de néerlandais.

Niveau intermédiaire : dialogues basés sur le vocabulaire juridique, analyse de « cas » et jeux de rôles. La conversation est centrale. Révision et enrichissement du vocabulaire du néerlandais juridique de base. De bonnes connaissances générales du néerlandais sont souhaitées.

Niveau approfondi : analyse de textes juridiques et rédaction de conclusions et d'arrêts. Mises en situation, jeux de rôles et exercices oraux variés. Les participants à ce cours doivent pouvoir s'exprimer en néerlandais avec une certaine aisance.

Domaines traités : droit judiciaire, droit des obligations et droit pénal. Il sera également tenu compte des desiderata des participants.

Révision grammaticale : complément facultatif proposant un aperçu des difficultés grammaticales récurrentes de la langue néerlandaise, cours donné par un professeur de néerlandais.

Ces cours s'adressent aux juristes, particulièrement à ceux qui préparent l'examen de seconde langue de la magistrature, et aux étudiants en droit. Les groupes se composent d'une dizaine de personnes.

Les cours juridiques (30 heures) se donnent le mardi soir de 19.30h à 21.30, dans les locaux du Collège Saint-Michel, entrée au boulevard Saint-Michel 26, à 1040 Bruxelles. (Métro: Boileau et Montgomery - parking aisé). Ils sont précédés des **cours de révision grammaticale de 18.30 à 19.20h**

Les cours débutent le mardi 8 novembre 2011 et tiennent compte des congés scolaires. Ils se terminent au début du mois de mars 2012.

La participation aux frais s'élève à 260 € (syllabus inclus) à verser avant le début des cours sur le compte n° 191-7160021-29 de Saint Michel Langues à 1040 Bruxelles. Les personnes désirant également suivre les séances de grammaire paieront 325 €. (syllabus « L'Essentiel » inclus)

L'inscription peut nous parvenir par e-mail à l'adresse suivante: mvanheers@hotmail.com

Un test d'évaluation du niveau des connaissances est proposé en début de cours.

Les cours donnent lieu à l'octroi d'un certificat attestant du niveau atteint. Ils entrent dans le cadre de la formation permanente obligatoire imposée par l'Ordre français des avocats du Barreau de Bruxelles (20 points non juridiques). Une présence régulière est dès lors exigée.

Formulaire d'inscription

Nom et adresse:

.....
.....
.....

Tél GSM

Fax

e-mail

désire s'inscrire au cours de **néerlandais juridique** organisé à partir du 8 novembre 2011 et verse la somme de 260€ (325€) au compte n° 191-7160021-29, de Saint Michel Langues vivantes, 1040 Bruxelles.

Niveau de préférence :

intermédiaire

avancé

grammaire (facultatif)

Le premier cours sera consacré au test qui confirmera votre choix.

Calendrier en bref

10 sept.

Régate à Nieuwpoort

16 sept.

Initiation au golf

W-E

23-25 sept.

Week-end de détente
en Baie de Somme

29 sept.

Mini-recyclage

6 oct.

Soirée jazz au Music Village

11 oct.

13h30 : accueil des stagiaires
19h : dîner d'accueil des stagiaires

14 oct.

Soirée K-NAL dès **22h30**

15 oct.

Journée portes ouvertes
et Place aux enfants

18 oct.

Grande conférence
avec Pierre Wynants

29 nov.

Grande conférence
avec Olivier Metzner

Petites annonces

Une rubrique vous est ouverte pour l'insertion de petites annonces, que vous désiriez louer un bureau, chercher un collaborateur ou un secrétaire, vendre vos codes, etc. Des prix spéciaux sont réservés aux avocats, pour autant qu'il s'agisse d'annonces liées directement à l'activité professionnelle.

Adressez-vous à Jean-Sebastien LENAERTS

M : jslenaerts@philippe-law.eu

T : 02/600.52.00

Cotisations

Le paiement de la cotisation au jeune barreau de Bruxelles permet de participer à prix réduits à la plupart de nos activités.

En outre, seuls les membres effectifs en ordre de cotisation sont admis à participer aux prix organisés par la

Conférence du jeune barreau et aux élections en fin d'année judiciaire. Pour l'année judiciaire 2010-2011, les cotisations sont les suivantes :

Membres effectifs :

- avocats stagiaires : 20 €
- avocat inscrits au tableau et :
- ayant moins de 10 ans d'inscription : 50 €
- ayant plus de 10 ans d'inscription : 75 €

Membres affiliés :

- conjoints non avocats d'avocats stagiaires : 20 €
- conjoints non avocats d'avocats inscrits au tableau : 50 €
- membre de la communauté judiciaire : 85 €
- autres sympathisants : 100 €

La cotisation est à verser au compte n° 630-0215121-34 (IBAN BE68 6300 2151 2134 BIC BBRUBEBB) de la Conférence du jeune barreau de Bruxelles en mentionnant le nom de l'inscrit et son adresse e-mail.

Infos légales

La Conférence est éditée par l'ASBL La Conférence du jeune barreau de Bruxelles dont le siège social est établi Place Poelaert, 1 à 1000 Bruxelles et inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le n° 0409.298.626.

Editeur responsable

Xavier DEWAIDE, avenue de la Toison d'or, 77
1060 Bruxelles
T : 02/290.04.00- F : 02/290.04.10
M : xd@vdelegal.be

Rédacteur en chef

Muriel BIALEK

Secrétaire de rédaction

Gil KNOPS

Site internet

www.cjbb.be

Contact pour les annonceurs

Jean-Sebastien LENAERTS
M : jslenaerts@philippe-law.eu
T : 02/600.52.00

Photos de couvertures :

Antoine Rose

